

QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

SYNDICAT DE COUTEGES
Distribution
COUTEGES SOURCE BANNAT

RESULTATS SUR 5 ANS

BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité mesuré sur cinq ans : 95 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

sur les cinq dernières années.

MINERALISATION

Exprimée par la dureté de l'eau (ou TH) = teneur en calcium et magnésium dans l'eau.

Valeurs mesurées : mini : 14,5 °F - maxi : 15,4 °F - moyenne : 14,7 °F
 Références de qualité : mini : aucune - maxi : aucune

Eau peu calcaire
pouvant favoriser la dissolution des conduites métalliques.
Eau naturellement agressive.

TURBIDITE

Matières en suspension dont l'excès donne un aspect trouble à l'eau

Valeurs mesurées : mini : 0,0 NFU - maxi : 0,9 NFU - moyenne : 0,2 NFU
 Références de qualité : maxi : 2 NFU

Aucun dépassement de la référence de qualité n'a été observé.

NITRATES

Élément provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels

Valeurs mesurées : mini : 11,6 mg/L - maxi : 12,7 mg/L - moyenne : 12,3 mg/L
 Limites de qualité : mini : aucune - maxi : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.

CONCLUSION 2010

RESEAU FIABLE
EAU DE QUALITE SANITAIRE SATISFAISANTE

La D.T. Haute-Loire
Agence Régionale de l'Eau
VOUS INFORME



BILAN 2010
GESTIONNAIRES

Maitre d'ouvrage
SIAE DE COUTEGES

Exploitant
SIAE DE COUTEGES

RESSOURCE

Vous êtes alimentés par 1 captage :



Après plusieurs jours d'absence, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



L'eau distribuée dans le département est en grande majorité naturellement agressive.

Si vous avez des canalisations en plomb, et en attendant leur remplacement, il convient de laisser couler l'eau quelques minutes avant de utiliser pour la boisson.

La saveur ou la couleur de l'eau distribuée change ?
SIGNALÉZ-LE A VOTRE
DISTRIBUTEUR D'EAU
(voir facture d'eau)



Ces informations sont fournies par l'ARS Auvergne-Délegation Haute-Loire, en application du code de la santé publique. Elles sont consultables sur le site <http://ars.auvergne.sante.fr/>. Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel peuvent être consultés à la mairie de votre commune, ou sur le site www.eau potable.sante.gouv.fr

ARS Auvergne
Délegation Territoriale Haute-Loire
8, Rue de Vienne - CS 70315 - 43009 LE PUY EN VELAY
Tél : 04 77 07 24 00